



Compte-rendu de l'atelier de concertation de présentation et d'approfondissement de l'orientation d'aménagement retenue pour la rénovation de la place de la Liberté et de la rue de Deûme

Mardi 15 novembre 2016 à Salle des Fêtes

En présence de Danielle Magand, adjointe au logement et à la rénovation urbaine.
Une cinquantaine de participants sont présents.

Accueil et introduction

Danielle Magand remercie les participants. Elle excuse Monsieur le Maire et son adjointe Antoinette Scherer qui n'ont pu participer à cette réunion. Elle rappelle que l'objectif du projet est de donner une certaine modernité à la place de la Liberté tout en conservant ses usages actuels, le stationnement et le marché en particulier. La démarche de conception en est au stade de l'avant-projet. Celui-ci devrait être finalisé pour le début d'année 2017.

Présentation de la soirée et de l'orientation d'aménagement retenue

Anne Le Guillou, chargée de la concertation, présente l'état d'avancement du projet. Depuis juin 2016, un diagnostic technique et participatif a été élaboré. Il a nourri les études préliminaires menées par l'agence d'urbanisme et d'architecture Toposcope ainsi trois grands principes d'aménagement, des visions schématiques de la future place ont été présentés et débattus lors du dernier atelier du 5 octobre. Toposcope a travaillé sur l'orientation finale qui a été validée par les élus. La phase d'Avant Projet Sommaire démarre et va permettre de préciser un certain nombre d'éléments : agencement, mobilier, matériaux, etc ... qui vont être discutés ce soir.

Les trois orientations d'aménagement présentées lors du dernier atelier sont rappelées rapidement ainsi que la synthèse des avis prononcés par les participants. (cf document de présentation).

L'orientation d'aménagement choisie est intermédiaire entre l'orientation 2 et l'orientation 3. Le schéma est présenté ainsi que des vues en volume avant/après.

Les travaux de deux classes du lycée Boissy d'Anglas réalisés le matin même sont également présentés. Les propositions ont été très variées cependant on peut relever quelques constantes :

- A. Le souhait de voir implantés sur la place de nouveaux services : un wifi en accès libre (ou conditionné aux terrasses des bars), des parcs de stationnement de vélos (location, à assistance électrique ou non)
- B. Des usages ludiques et d'agrément dans le fond de la place réservée aux piétons : toboggan pour les enfants, bassin à poisson, ...
- C. Une ambiance chaleureuse et décorative avec de l'éclairage qui souligne les aménagements

(escalier ou alignements de végétaux), la végétalisation de nombreux espaces (escalier, terrasses, façades, etc.) ou l'utilisation de matériaux « naturels » (bambous, galets)

D. Le renforcement des commerces : restauration rapide (fast-food local, sushi, etc.), enseignes vestimentaires, hôtellerie, etc.

Des images de référence piochées dans d'autres villes sont visionnées. L'objectif n'est pas de trouver un exemple qui pourrait être transposé directement à la place de la liberté mais plutôt de donner de l'inspiration aux participants sur les formes, les matières, les ambiances pour mieux imaginer l'aménagement adapté à Annonay.

Échanges avec les participants

Les questions sont regroupées autour de quelques thèmes :

La rue de Deûme

Un participant explique que certaines grilles d'égouts et pavés dépassent, ce qui rend le parcours parfois inconfortable. Une autre personne indique que, pour sa part, le revêtement est plutôt agréable notamment les jours de pluie.

Il est répondu à ce sujet qu'une intervention sera réalisée sur la rue de Deûme avec au minimum l'installation de bancs de type « assis-debout » pour permettre aux personnes de se reposer en cours de parcours. La question de la rénovation du revêtement n'est pas encore tranchée car cela nécessite un budget relativement important pour lequel les arbitrages n'ont pas encore été faits.

Les parcours piétons

Une participante se questionne sur le parvis devant la Maison des Services Publics qui donne le sentiment de se rétrécir jusqu'à l'entrée de la rue de Deûme, avec une impression d'entonnoir peu attractive pour les commerces de la rue.

Un participant note que sur le schéma de l'orientation générale on ne voit pas de sécurisation des parcours piétons dans la traversée entre la rue Boissy d'Anglas et la rue Franki Kramer.

Il est précisé que le degré de détail du schéma à ce stade ne permet pas de visualiser des passages piétons mais que ce point avait bien été relevé dans le diagnostic et qu'il sera pris en compte.

Les éléments d'aménagement et de décoration de la place

Une personne se questionne sur la statue de Marc Seguin. Il est répondu que les participants seront questionnés sur ce sujet notamment dans la seconde partie de la réunion.

Un participant se questionne sur la largeur des marches de l'escalier au nord tel qu'il est proposé dans l'orientation d'aménagement. Il pense que l'emprise au sol de la base de l'escalier semble très importante et que l'escalier risque « d'écraser la place ».

Le stationnement

Un participant souhaiterait qu'il soit trouvée une solution pour un stationnement temporaire les jours de marchés afin d'éviter les stationnements anarchiques autour du rond point qui sont très dangereux. Selon lui un arrêt-minute pourrait aussi profiter à des personnes à mobilité réduite.

La question des points de livraisons pour les commerces est soulevée. Cet aspect pourra faire l'objet de propositions par les participants en seconde partie de réunion.

La rue Guironnet

Une personne est rappelle la problématique de cette rue avec un signallement trop tardif de la fermeture les jours de marchés.

Danielle Magand explique que des travaux de rénovation du sol de la rue Guironnet sont programmés pour 2018.

Réflexions par petits groupes et mise en commun

Les participants regroupés par 5 ou 6 personnes se questionnent que l'orientation d'aménagement présentée selon 5 thèmes. (restitution intégrale en annexe)

Les espaces piétons et le stationnement

Un groupe considère qu'il y a beaucoup d'espaces piétons peut être trop. Il est proposé que la zone piétonne tout en haut en jaune puisse accueillir 2 places de stationnements.

Un autre groupe estime qu'il faudrait plutôt faciliter l'accès au parking de la Valette. Quelqu'un rappelle que la piétonisation de la place des Cordeliers étaient critiquée et qu'aujourd'hui il n'y a pas de soucis. Un certain nombre de parking de la ville ne sont pas optimisés.

Une personne insiste sur l'idée qu'il y a un besoin d'accès facilités aux commerces. Un participant propose qu'il y ait des zones bleues sur toute la place en contrepartie mais de plus de 20 min pour laisser le temps d'aller dans les boutiques. Il faudrait également des places handicapés plus nombreuses et un arrêt minute.

Il est proposé que les terrasses soient destinées aux commerces mais il faudrait matérialiser le passage des piétons pour qu'il n'y ait pas de slalom entre les tables.

L'espace sous les escaliers pourrait être utilisé comme une halle, un auvent pour les commerces.

Le talus (en vert sur le schéma) pourrait être remplacé par une cascade avec un bassin en bas.

Les marches des escaliers paraissent raides : des gradins pourraient attirer plus de monde.

Les ambiances

Du point de vue des matériaux, un groupe propose que du bois soit intégré pour les terrasses par ex pour donner une ambiance plus naturelle et chaleureuse moins minérale. L'ensemble des participants partage cette idée.

La végétation

Un groupe souhaite que les arbres devant la MSP ne soient pas trop imposants pour ne pas perdre en visibilité même si cela doit amener de l'ombre. Une attention doit être portée à l'alternance entre éclairage et végétation.

Certains végétaux pourraient être en pot.

Le mobilier

Un groupe souhaite que soient maintenues la statue et la fontaine.

Un autre groupe propose d'avoir une représentation de Marc Seguin assis associée à un banc.

Un participant se demande si la statue ne pourrait pas être déplacée par ex sur le rond point pour

« fermer » la place.
Des bancs sous les arbres de la MSP sont souhaités.
La question des garde-corps est posée.

La rue Boissy d'Anglas

Le sens de circulation rue Boissy d'Anglas pourrait être remis dans le sens de l'entrée en ville.
Un participant se demande quand les travaux dans la rue vont avoir lieu.
Il est proposé que les forains puissent s'installer dans la rue Boissy d'Anglas les jours de marché.
Aïda Boyer, adjointe à la promotion et à la tranquillité publique répond en évoquant la commission marché qui se réunit récemment. Cette suggestion n'est pas possible pour les forains compte tenu du dénivelé de la rue.

Conclusion

L'avant projet va être élaboré par Toposcope à partir des échanges de la soirée. Il sera ensuite validé courant décembre par les élus. La dernière étape sera l'approfondissement du projet en prenant en compte toutes les contraintes techniques et financières, l'Avant Projet Définitif. Il fera l'objet d'un dernier atelier en janvier 2017. Une dernière réunion publique sera organisée ensuite pour présenter le projet définitif. Un atelier réservé aux professionnels permettra d'organiser le planning des travaux afin de pénaliser le moins possible les commerçants.